

Section Fédérale C. F. T. C. des Agents de l'État de la Haute-Garonne

14, rue d'Auvergne – 31700 BLAGNAC

Téléphone : 06.78.06.97.59 – Fax : 05.61.15.72.94

E mail : fgfcftcmipy@free.fr - Site internet : <http://fgfcftcmipy.free.fr>

Agents non titulaires de la Fonction publique.



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de l'ouverture des négociations sur les conditions d'emploi des agents non titulaires de la Fonction publique, les organisations syndicales (CFDT – CFTC – CGC - CGT - FSU - SOLIDAIRES – UNSA), ont dénoncé la progression de la précarité dans les 3 versants de la Fonction publique et exigé l'amélioration de la situation des agents contractuels qu'elles considèrent comme un enjeu majeur.

Les personnels et les organisations syndicales attendent beaucoup de ces négociations, en particulier :

- un dispositif de titularisation accessible à tous les agents non titulaires et non aux seuls CDI.
- La limitation drastique des cas de recours au contrat.
- Le retrait du « contrat de projet » inscrit dans le document d'orientation.

Les organisations syndicales ont rappelé avec force que les emplois permanents de la Fonction publique, quels qu'ils soient, doivent être occupés par des fonctionnaires titulaires.

Elles ont entendu le ministre certifier qu'aucun sujet ne serait tabou.

Elles s'affirment maintenant disponibles pour des négociations qui doivent s'engager, dans un cadre multilatéral, sur les bases qu'elles ont définies et portées ensemble devant le Ministre.

Fait à Paris, le 11 janvier 2011